



PRÉAVIS 02-2025

Objet : Organisation des journées de championnat et financement des infrastructures

Contexte : Problématique de l'organisation des journées et financement des infrastructures

Actuellement, l'organisation des journées de championnat repose sur les clubs volontaires, qui prennent en charge les frais de location des infrastructures (CHF 135.- par journée). En l'absence de club organisateur, la Fédération Suisse de Dodgeball (FSD) doit non seulement assumer ces coûts, mais aussi gérer la mise en place et le rangement des infrastructures, alors même que ses ressources humaines sont limitées.

Ce système entraîne plusieurs inégalités entre les clubs :

- Certains clubs ne peuvent ou ne veulent pas organiser de journée, ce qui crée une disparité dans la répartition des charges financières et logistiques.
- L'absence d'organisation entraîne une pression supplémentaire sur la FSD, qui doit gérer ces journées avec un effectif réduit et en assumer les coûts.
- La gestion actuelle limite la possibilité d'évolution et de développement vers des infrastructures plus adaptées à la croissance du dodgeball en Suisse (ex. salles avec 3 terrains et gradins).

Afin de garantir une meilleure répartition des responsabilités et de préparer l'avenir, une nouvelle approche est proposée pour la saison 2025-2026 et les suivantes.



Modifications proposées

Situation actuelle (Saison 2024-2025) :

- Chaque club organisateur prend en charge les frais de location (CHF 135.- par journée).
- En cas d'absence d'organisateur, la FSD couvre ces frais et gère la mise en place et le rangement des infrastructures.
- Coût total de la saison : CHF 1'080.-

Nouveau fonctionnement (Dès la saison 2025-2026) :

- Chaque club devra organiser au minimum une journée de championnat (mise en place et rangement des infrastructures).
 - Aucune obligation d'organiser une buvette, mais possibilité de le faire pour couvrir les frais.
 - Répartition des coûts :
 - Chaque club contribuera à hauteur de CHF 100.- par saison.
 - Le solde sera pris en charge par la FSD.
-

Justification

Cette modification vise à :

- Répartir plus équitablement les charges entre les clubs, en assurant une prise en charge partagée des frais de location.
 - Soulager la FSD, qui ne pourra plus systématiquement prendre en charge l'organisation des journées en l'absence de club volontaire.
 - Encourager une vision à long terme, en préparant une transition vers des infrastructures plus adaptées à la croissance du dodgeball en Suisse.
 - Permettre aux clubs d'avoir une certaine flexibilité, en n'imposant pas de buvette mais en laissant cette option pour financer les frais.
 - Assurer une croissance durable, avec un modèle financier stable sur les 4 à 5 prochaines années, en attendant de trouver des partenaires financiers pour les locations.
 - Permettre d'augmenter le nombre de journées sans imposer plus de coûts aux différents clubs (journées supplémentaires, journées foam, etc...)
-



Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les délégués des clubs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

L'Assemblée Générale de la Fédération Suisse de Dodgeball

- Vu le préavis No 02-2025 du Comité Central,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. D'adopter la nouvelle répartition des coûts et des responsabilités pour l'organisation des journées de championnat dès la saison 2025-2026.
2. De mettre en application ces nouvelles dispositions dès leur adoption par l'Assemblée Générale.
3. De mandater le Comité Central pour assurer la mise en conformité des documents officiels et communiquer ces changements aux clubs membres.

Question soumise au vote : Approuvez-vous la nouvelle répartition des coûts et des responsabilités pour l'organisation des journées de championnat, telle que présentée dans ce préavis ?

Adopté par le Comité Central dans sa séance du 05 mars 2025.

Accepté par l'assemblée Générale lors de sa séance du 26 Septembre 2025

Pour le Comité Central de la Fédération Suisse de Dodgeball

Corentin Pasche

Président

Camille Coronel

Secrétaire